



BENINOIS DEBOUT

ET LUTTE POUR TA LIBERTE

**« SAUVONS LE BENIN » DE LA DICTATURE
AUTOCRATIQUE DE PATRICE TALON**

***LA COMMUNAUTE
INTERNATIONALE
INTERPELEE***





BENINOIS DEBOUT ET LUTTE POUR TA LIBERTE



Depuis le 06 avril 2016, date de l'avènement au pouvoir de Patrice Talon, le Bénin vit une crise sévère et profonde. Cette crise est à la fois politique, économique, sociale et institutionnelle.

Au plan politique :

Il est à noter le recul démocratique manifeste du Bénin, avec une prédation des libertés et des droits, la haute mainmise sur le fonctionnement des institutions de la République, la destruction des



METONGNON, PRISONNIER POLITIQUE

grands partis politiques à coup de corruption, d'audits sélectifs et d'acharnements divers.

En effet, très tôt, les partis politiques traditionnels ont été désintégrés (FCBE, RB, PSD et MADEP). Tous les maires qui n'ont pas fait allégeance au nouveau pouvoir ont été purement et simplement destitués ou révoqués et remplacés immédiatement par des personnes qui fléchissent facilement les genoux (Allada, Parakou, Ouidah, Cotonou, Gogounou, Bonou...).

Tous les partis d'opposition sont écartés des prochaines élections législatives, par des mesures d'exclusion financières (il faut déposer 380000 euros de caution !) et par des mesures d'exclusion administrative (fourniture de certificat de conformité dont l'existence légale ne



KOROGONE, PRISONNIER POLITIQUE

se trouve dans aucun texte de la République et dont l'obtention dépend uniquement du bon ou mauvais vouloir du ministre de l'intérieur!). Seuls y participeront les deux partis qui soutiennent Talon ! Qui plus est, les deux partis dévots ont acheté en masse des cartes d'électeurs pour disposer à leur guise et bourrer les urnes.

Telle est la « démocratie » à la mode Talon: censitaire et mafieuse. Car le but est bien de



AIMASSE, PRISONNIER POLITIQUE



AJAVON, EXILE POLITIQUE

disposer d'une Assemblée nationale à sa botte afin de modifier le contenu de la Constitution à son profit. Sous pression de la rue, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des Nations Unies, qui craignent l'apparition d'un nouveau foyer de contestation dans la sous-région, Talon tente de manœuvrer en déclarant qu'il est partisan « d'élections conviviales » ! Mais ceci ne trompe personne sur la vraie nature du régime et la promesse de Talon de ne faire qu'un seul mandat était bien une promesse de gascon.

Ce Talon de fer réduit progressivement le pays en esclavage, se souvenant sans doute des pratiques de son aïeul : vassalisation du pouvoir judiciaire (Trois magistrats ont été suspendus de leurs fonctions par le conseil supérieur de la magistrature dirigé par Talon pour n'avoir pas suivi les instructions irrégulières du pouvoir contre des opposants), soumission des partis politiques empêchés de faire des alliances et empêchés de fonctionner, exil de la plupart des responsables politiques en Europe, censure de la presse par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), interdiction du droit de grève aux travailleurs, refonte du Code du travail avec suppression des CDI, suppression des primes aux travailleurs, fusion en un seul corps de répression de la police et la gendarmerie et interdiction des manifestations publiques.

Après l'échec de la tentative abjecte de révision de la Constitution du 11 décembre 1990,

à trois reprises, la menace autocratique s'est transformée en traque des opposants et en chantage de toutes les voix critiques. Les fameux audits sélectifs organisés avec des cabinets de parents, alliés et amis, recrutés dans des conditions opaques, pour produire des rapports violant le principe élémentaire du contradictoire et les publications tapageuses qui s'en suivent pour tenter de nuire à l'image des personnalités de l'opposition ainsi que les redressements fiscaux fantaisistes, constituent l'arme du pouvoir césarien de Patrice Talon contre ses potentiels adversaires.

Plusieurs hautes personnalités (député, maires, chefs de partis, anciens députés et anciens ministres) ont dû s'exiler pour éviter l'emprisonnement, l'empoisonnement ou l'enlèvement ; tant de personnalités syndicales, politiques et de responsables étudiants sont jetés en prison dans des conditions inhumaines. C'est le cas de : Laurent Mètongnon, Saliou Youssao, Edouard Adégoké, Sabi Sira Korogoné, Sanni Zakari, Thibaut Ogou et autres patriotes.

Au titre des exilés politiques, on peut citer par exemple : Sébastien Ajavon, Komi Koutché, Léhady Soglo, Léonce Hounbadji, Valentin Djènontin, Francis Loko, Fatouma Amadou Djibril, Simplicie Codjo et Léonard Biaou.

De jeunes opposants comme Damien Dégbey, Samuel Anago, Jacquelin Sozan, Alexandre



KOUTCHE, EXILE POLITIQUE



SOGLO, EXILE POLITIQUE

Honyo, André Assè, Olivier Bossikponnon, Calvin Robert Doutétien, Richard Mèvo, Marius Kpanou, Barnabé Sognihoué, Bruno Djinou, Patrice Zankpo et Parfait Folly sont régulièrement arrêtés, gardés à vue et libérés sous caution ou placés sous convocation pour certains, d'autres sont emprisonnés d'abord et libérés après sous caution.

Dans le même registre, plusieurs médias indépendants tels que « La Nouvelle Tribune » et la télévision panafricaine « Sikka TV » ont été fermés ou interdits de diffusion au Bénin.

La tendance du Gouvernement du Bénin à la restriction de la liberté d'expression, d'association, de manifestation et à l'intimidation à l'égard de ceux qui expriment des opinions critiques concernant ses actions est palpable. Il s'agit d'une politique de répression légalement mise en place, illustrée par :

1- la radiation de la fonction publique, après 60 jours d'arrêt de rigueur, du capitaine Patrice Trèkpo, Secrétaire Général du Syndicat National des Eaux, Forêts et Chasses (SYNA-EFC) pour ses opinions sur la privatisation du parc de la Pendjari, au Nord du Bénin, notamment sur la gestion du Parc Pendjari confiée à une ONG sud-africaine dans une opacité totale, par procédure de « gré à gré », sans aucun respect des dispositions du Code de passation des marchés

publics en vigueur au moment des faits. Or, selon l'article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ». Par ailleurs, cette radiation est contraire aux articles 31 et 98 de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 qui garantissent le droit syndical ;

2- la fermeture en 2016 par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) de sept médias indépendants (six chaînes de télévision et une radio) dont deux (Sikka Tv et Soleil Fm) appartenant à Monsieur Sébastien Ajavon, arrivé troisième à la présidentielle de mars 2016, opposant déclaré au pouvoir de Patrice Talon ;

3- le piratage jusqu'à ce jour des fréquences de la radio Soleil FM dans les grandes villes, notamment à Cotonou, radio appartenant à l'opposant Sébastien Ajavon ;

4- la suspension par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), par communiqué de presse N°0045-17/HAAC/PT/DC/SP-C du 21 décembre 2017, des médias en ligne, notamment



HOUNGBADJI, EXILE POLITIQUE



DJENONTIN, EXILE POLITIQUE

les sites d'informations ;

5- le piratage récuratif des sites d'informations www.notrevoixbenin.com et www.beninpost.info appartenant à l'opposant Léonce Hounbadji ;

La police a fait usage de gaz lacrymogène pour disperser plusieurs centaines d'étudiants rassemblés pour protester pacifiquement contre l'interdiction depuis octobre 2016 de toutes les activités des syndicats étudiants. Cette attaque est injustifiée et représente une violation flagrante de la liberté d'expression, de la liberté de rassemblement pacifique et d'association.

6- l'interdiction du sit-in des journalistes du Bénin devant les locaux de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), le vendredi 13 janvier 2017, pour protester contre la suspension de sept organes de presse (Soleil Fm, Sikka Tv, Eden Tv, E-télé, La Béninoise Tv, La Chrétienne Tv et Unafrika Tv) ;

7- le retrait du droit de grève aux travailleurs ;

8- l'interdiction, par décret pris en Conseil des Ministres, des activités des fédérations, unions, associations ou organisations faïtières d'étudiants dans toutes les

Universités nationales du Bénin alors que toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques ;

9- l'interdiction des manifestations religieuses sur la voie publique, telles que les prières de vendredi pour les musulmans et les chemins de croix pour les catholiques ;

10- des journalistes et professionnels des médias pris pour cibles par des courtisans du régime, afin d'empêcher toute couverture médiatique des grèves des enseignants des écoles maternelles, primaires et secondaires. C'est le cas de la journaliste Emmanuelle Sodji, correspondante de France24/TV5Monde au Bénin, séquestrée avec son assistant Wilfrid Codo, dans le collège Océan à Cotonou. Clairement identifiés en tant que journalistes étrangers, ils ont été arrêtés, menacés et présentés au Procureur de la République, en janvier 2018 ;

11- l'interdiction par arrêté préfectoral N°/0081/DEP-LIT /SG/SCAD/SA en date du mercredi 21 juin 2017 de toute manifestation sur la voie publique dans le département du Littoral le jeudi 22 juin 2017 ;

12- l'interdiction par arrêté préfectoral



LOKO, EXILE POLITIQUE



CODJO, EXILE POLITIQUE

N°526/DEP-LIT/SG/SCAD/SP de toute manifestation sur la voie publique dans le département du Littoral en date du 30 décembre 2016 ;

13- l'interdiction de la marche des femmes contre la faim en direction de la présidence de la République le mardi 20 février 2018 à l'appel de plusieurs associations de femmes béninoises qui demandent juste : « la réinstallation et le dédommagement des personnes délogées des espaces publics; la réduction des impôts et taxes sur les marchés et pour les artisans et artisanes; l'arrêt de la liquidation des entreprises publiques afin de sauvegarder les emplois de nos maris, sœurs et enfants; l'équipement de nos centres de santé pour assurer des soins adéquats aux populations; la résolution des problèmes des enseignants; l'octroi des bourses et secours aux élèves et étudiants pour que nos enfants retrouvent les chemins des classes et la fin des poursuites et détentions politiques au Bénin»;

14- le déguerpissement sauvage des pauvres populations dans le département de l'Atlantique, pour raison de construction d'infrastructures routières sans un juste et préalable dédommagement, des dédommagements étant promis par le Gouvernement aux populations affectées après la destruction totale de leurs biens et propriétés, leurs droits humains étant ain-

si bafoués de la manière la plus méprisante imaginable ;

15- la répression par la police béninoise d'une conférence de presse et d'une assemblée générale des étudiants de l'Université d'Abomey-Calavi dans un hôtel privé (Le Refuge), le 17 février 2017. La police a fait usage de gaz lacrymogène pour disperser plusieurs centaines d'étudiants rassemblés pour protester pacifiquement contre l'interdiction depuis octobre 2016 de toutes les activités des syndicats étudiants. Cette attaque est injustifiée et représente une violation flagrante de la liberté d'expression, de la liberté de rassemblement pacifique et d'association;

16- l'interdiction par le Préfet du Littoral de la marche pacifique des étudiants du Bénin le 28 février 2018, de l'Université d'Abomey-Calavi à leur ministère de tutelle, le Ministère de l'enseignement supérieur, aux motifs de jours ouvrables et de zones interdites à manifestations ;

17- les bavures policières et militaires à Kilibo et à Tchaourou, au Nord du Bénin, ayant occasionné plusieurs morts, des blessés graves et des arrestations arbitraires parmi les populations civiles.



AMADOU DJIBRIL, EXILEE POLITIQUE

Au plan économique :

Tout se passe aujourd'hui comme si le régime dit du « nouveau départ » n'avait réellement pas un programme économique. Tout laisse à croire plutôt que le programme de ce régime s'articule autour des rêves de son chef d'assouvir une vengeance personnelle tout en s'emparant des secteurs vitaux de l'économie nationale au profit de ses sociétés personnelles et de celles de son clan minoritaire arrogant au pouvoir. On assiste ainsi à l'accaparement total de l'économie nationale au profit d'un groupe

La confusion est totale entre intérêts privés et intérêt de l'Etat. Ceci n'est que l'exemple le plus flagrant d'une prédation généralisée de la part de celui qui est devenu le plus grand népotiste et prédateur du Bénin, allant même jusqu'à annexer un important domaine de l'Etat jouxtant son domicile privé.

d'intérêt dont le président de la République se trouve être le chef. Aucun secteur ne lui échappe : l'agriculture (coton, acajou...), le port, les transports, l'énergie, l'aéroport, les hydrocarbures, le numérique, le bois, les télécommunications...

Les budgets successifs dont il a obtenu le vote de l'Assemblée Nationale n'ont cessé d'accroître les charges fiscales des contribuables alors que l'on observe un étouffement de l'activité économique dans le pays. De nombreuses entreprises ont fermé, déversant dans les rues des centaines de milliers de travailleurs désespérés. De

nombreuses entreprises publiques ont été liquidées (Société Nationale pour la Promotion Agricole, l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire, l'Office National De Stabilisation et de Soutien des Prix des Revenus Agricoles, la Centrale d'achat des intrants agricoles...) sans aucune procédure judiciaire appropriée, mettant au chômage des milliers de travailleurs ne sachant à quel saint se vouer.

Des pseudos réformes entreprises par le gouvernement ont modifié profondément le cadre institutionnel de la gouvernance publique affectant négativement la capacité de mobilisation de ressources du pays.

Ceci justifie la baisse drastique des recettes intérieures et extérieures allant même à la perte de certains financements déjà acquis (annulation le 8 janvier 2018 de deux prêts accordés au Bénin par la Banque islamique de développement basée à Djeddah) et la perte de confiance sur le marché financier sous régional.

La confusion est totale entre intérêts privés et intérêt de l'Etat. Ceci n'est que l'exemple le plus flagrant d'une prédation généralisée de la part de celui qui est devenu le plus grand népotiste et prédateur du Bénin, allant même jusqu'à annexer un important domaine de l'Etat jouxtant son domicile privé. Le programme d'actions du gouvernement qui remplit des projets à très fort taux capitalistiques peine à se concrétiser. Les Béninois ne voient rien de concret en dehors des maquettes mensuelles publiées par le pouvoir.

PORT AUTONOME DE COTONOU
DIRECTION GENERALE

41 BP 817 Cotonou Tél: (229) 21 21 17 14 / 21 21 20 21 Fax: (229) 21 21 24 22
E-mail: contact@pac.bj Portail web: www.port46.cotonou.com

Au plan social :

La destruction de l'économie nationale a induit des problèmes sociaux graves se traduisant par les pertes massives d'emploi tant dans le secteur formel que dans le secteur informel qui a subi une destruction sauvage et inhumaine sous le fallacieux prétexte de « libé-

ration des espaces publics », aggravant la paupérisation des populations. Cette situation cumulée avec les conséquences des orientations politiques et de la gouvernance économique du président de la République expose le pays à une crise sociale sans précédent.



DEGUERPISSEMENT A AKPAKPA

Au plan institutionnel :

Les institutions qui devraient de par leur rôle constitutionnel, contrôler l'action du gouvernement, sont inféodées au pouvoir exécutif. L'Assemblée nationale dont le président affirmait juste avant les élections présidentielles de mars 2016 que « Monsieur Patrice Talon, homme d'affaires, ayant des intérêts avec l'Etat, est inapte pour gouverner le Bénin », est devenu actuellement son meilleur allié et lui apporte assistance dans tous les montages scandaleux visant à démolir la démocratie et l'Etat de droit.

La gestion des ressources mises à la disposition de l'Assemblée nationale ne respecte aucune règle d'orthodoxie ; un bâtiment construit à 500 millions de FCFA est équipé à plus de 700 millions de F CFA par des sociétés écran.

Le Parlement est appelé à voter, les yeux fer-

més : le président de la République a demandé publiquement au président de l'Assemblée nationale en présence du corps diplomatique accrédité au Bénin, de voter les lois sans débat. Dès lors une procédure de corruption et d'intimidation est mise en œuvre à cet effet. Des lois liberticides et scélérates sont votées pour réprimer les opposants et « soumettre » les travailleurs et le peuple. La prise en main et le renforcement de la machine de fraude et de corruption électorale s'effectuent avec la loi sur l'identification des personnes physique dont l'exécution est confiée à la société SAFRAN dont les exploits criminels en la matière dans plusieurs pays africains sont connus.

Les institutions sont appelées à faire profil bas ou allégeance, sinon, elles sont ignorées, banalisées, fragmentées et descendues de leur piédestal comme l'Assemblée nationale, la Cour Consti-

tutionnelle, la Haute autorité de l'audio-visuel et de la communication (Haac), la justice et la Cour suprême.

L'élection de l'avocat personnel du chef de l'Etat à la tête de la Cour constitutionnelle fait craindre le pire. Faut-il le rappeler, à maintes reprises, Me Joseph Djogbé-nou, ancien ministre de la justice, a été condamné par la Cour Constitutionnelle pour violation de la Constitution. Peut-on confier la gestion de la Haute juridiction à quelqu'un qui a toujours violé ses décisions et la loi fondamentale ? Manifestement, la réponse est non. C'est pourquoi, la désignation de cet avocat à la Cour représente un grand danger pour la République. Car il continuera la défense des intérêts de son client président de la République et toujours homme d'affaires.

La justice est aussi vassalisée. La manipulation de certains magistrats contre les opposants est un secret de polichinelle. En trois ans de gouvernance catastrophique, avec l'aide de la justice politique aux ordres de Patrice Talon, nos prisons civiles sont remplies de plusieurs détenus politiques.

Ces dysfonctionnements, du fait du président de la République, mettent à mal l'harmonie du système démocratique issu de la Conférence nationale de février 1990.

Depuis le 06 avril 2016, l'horreur de la dictature et de l'arbitraire s'est abattue sur notre peuple. La mauvaise situation actuelle de notre pays sur tous les plans crée de nouvelles responsabilités qui interpellent tous les Béninois épris de paix, de justice et de liberté. Il nous revient d'aller au chevet de notre peuple affligé et désespéré, et de l'aider à sortir de la maltraitance du pouvoir autocratique ultralibéral, à travers des actions citoyennes, afin de restaurer la démocratie et l'Etat de droit et proposer une alternance responsable et crédible pour une gouvernance de probité centrée sur le bien-être du peuple, respectueuse de la démocratie, des libertés, des droits de l'homme tels qu'ils sont inscrits dans la Constitution du 11 décembre 1990.

Le peuple béninois fait face depuis trois ans à un régime d'iniquité, de frustration, de privation et de paupérisation accélérée qui fonde l'urgence pour tout démocrate et patriote d'agir conséquemment.





S.O.S

DÉMOCRATIE EN DANGER

NOUS VOULONS DES ÉLECTIONS

LÉGISLATIVES INCLUSIVES



**NON à
la ruse
et à la
rage**

Des morts, plusieurs blessés et arrestations : Porto-Novo, Tchaourou, Kilibo, Allada, Savè, Abomey-Calavi, Cotonou... dans la rue

Des morts parmi la population civile, des blessés graves, des arrestations et plusieurs placements en garde à vue. Voilà, le bilan des manifestations populaires spontanées observées un peu partout sur l'ensemble du territoire béninois les lundi 25 et mardi 26 février 2019 au Bénin, notamment à Porto-Novo, Tchaourou, Kilibo, Allada, Savè, Abomey-Calavi et Cotonou.

Ces statistiques reflètent exactement la réalité de ce que des observateurs indépendants ont observé sur le terrain ou sur les réseaux sociaux, où de nombreuses vidéos de violences policières ont été publiées. Elles permettent de mieux mesurer la bavure policière et militaire, surtout dans le Septentrion, au Nord du Bénin, où l'armée a été appelée en renfort contre les populations civiles non armées.

A l'origine de cette mobilisation générale citoyenne inédite, l'exclusion de l'opposition des élections législatives du 28 avril 2019. C'est Porto-Novo, la capitale politique du pays, qui a donné le top de la révolte. Ils étaient des



tre le pavé, bloquant le principal et unique pont de la ville.

La police a fait usage de gaz lacrymogène pour mater, disperser et procéder à plusieurs arrestations sur ordre du général Nazaire Hounnonkpè, directeur général de la police républicaine. D'autres vil-

les ont pris immédiatement le relais, notamment à Tchaourou, Abomey-Calavi et Kilibo où les populations ont bloqué la route nationale inter-Etats Cotonou-Niamey et brûlé des pneus. C'est à Tchaourou et à Kilibo que la violence policière et militaire ont été beaucoup plus vives où plusieurs personnes ont été tuées par la police et

les militaires parmi les manifestants. Il s'agit d'un recours à des interventions violentes et disproportionnées de la part de la police et de l'armée lors de ces protestations et manifestations pacifiques.

C'est à Tchaourou et à Kilibo que la violence policière et militaire ont été beaucoup plus vives où plusieurs personnes ont été tuées par la police et les militaires parmi les manifestants. Il s'agit d'un recours à des interventions violentes et disproportionnées de la part de la police et de l'armée lors de ces protestations et manifestations pacifiques.

milliers de manifestants, les mains nues, très tôt le matin de ce lundi 25 février 2019, à bat-



Le Bénin est totalement en crise politique. Le président de ce pays de l'Afrique de l'Ouest, situé entre le Nigéria, le Togo, le Burkina Faso et le Niger, a réussi à écarter toutes les forces de l'opposition des législatives en faisant voter des lois liberticides et scélérates (code électoral et charte des partis politiques) pour éliminer ses principaux adversaires politiques. Aucun des partis d'opposition n'a reçu les documents administratifs requis pour déposer leurs dossiers de candidatures à la Commission électorale nationale autonome (Cena). Le recours formulé devant la Cour suprême par ces partis dont FCBE et USL n'a pas prospéré. L'opposition sera donc absente à ces élections. Ce que les

populations ne veulent pas entendre. Malgré les morts, les blessures, les intimidations du directeur général de la police républicaine, Nazaire Hounnonkpè, et les arrestations ciblées de ses hommes, la tension demeure vive, les populations entendent défendre «la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme». Elles exigent la participation sans condition de l'opposition au scrutin du 28 avril 2019 et appellent au départ sans délai du président Patrice Talon qui, selon eux, a démoli les acquis démocratiques pour instaurer en lieu et place «la dictature et la ruse».

Les associations de défense des droits de l'homme dans le pays ont dénoncé «un pouvoir aux abois (qui) donne des ordres délirants, irresponsables, insensés contre sa propre population». Elles s'inquiètent pour le Bénin, pour les libertés et la démocratie et du basculement autoritaire du président Talon. Elles s'inquiètent aussi du «nombre élevé d'interpellations et de gardes à vue, des fouilles et confiscations de matériel de manifestants, ainsi que des

«les autorités devraient arrêter la répression policière et repenser leurs politiques en matière de maintien de l'ordre pour garantir l'exercice des libertés»

blessures graves causées par un usage disproportionné d'armes de guerre, ajoutant que «les autorités devraient arrêter la répression



policière et repenser leurs politiques en matière de maintien de l'ordre pour garantir l'exercice des libertés».

Si rien n'est fait pour ramener la paix et la démocratie, le Bénin risque de tomber dans l'instabilité et c'est le peuple et la sous-région qui vont en pâtir. C'est pourquoi il est souhaitable que la communauté internationale puisse prendre ses responsabilités pour mettre un terme à ce qui se passe et qui donne l'air d'une tuerie et d'une dictature autocratique de Patrice Talon.



Sit-in des Béninois de la diaspora à Paris



Excédés par les dérives dictatoriales et tyranniques de TALON Patrice au Bénin, les Béninois de la diaspora ont organisé le vendredi 15 Mars 2019, en France, devant leur ambassade à Paris, un grand sit-in.

Pour les organisateurs de cette manifestation citoyenne, la situation actuelle au Bénin est grave. Ils estiment qu'après avoir plongé le pays dans une déconfiture avancée par le pillage et le bradage des ressources nationales, TALON se met à terroriser les Travailleurs, les Opposants et le Peuple par des actes d'arbitraire de toutes sortes et fonce tête baissée dans l'organisation d'élections législatives tronquées, truquées, bâclées et non inclusives.

« C'est inadmissible », a déclaré Honoré Lokossa, membre du comité d'organisation du sit-in. Léonce Houngbadji, opposant en exil en France, a, quant à lui, appelé la diaspora à la mobilisation générale dans toutes les grandes capitales pour défendre la démocratie en danger et faire respecter les droits de tous les citoyens béninois.

Pour Rigobert Missinhoun, Valérien Ye-

houénou, Doris Bossoudaho, Daniel Sègla et Mariette Fadikpè, tous du comité d'organisation, c'est la seule manière conséquente de couper maintenant les racines de l'arbitraire et mettre fin au pillage et au bradage des ressources du pays.

Léonce Houngbadji, au nom des exilés politiques, a appelé à l'union sacrée de tous les patriotes et démocrates pour: « combattre l'autocratie, libérer le Bénin, sortir le Bénin de l'impasse électorale, libérer les prisonniers politiques, assurer le retour sain et sauf des exilés politiques et remettre le Bénin sur les rails de la démocratie et de l'Etat de droit ».



Les manifestants ont lancé des slogans hostiles au pouvoir de TALON Patrice et déclaré : « halte aux dérives dictatoriales du Gouvernement de TALON Patrice ! Non à l'arbitraire, à la fraude et à la confiscation du droit de vote des Béninois ! Stop aux projets diaboliques de la clique TALON-DJOGBENOU-TIANDO. Halte au pillage et aux bradages des ressources de notre pays ! Non à l'exclusion de l'opposition des élections ». Sur leurs pancartes, on pouvait lire plusieurs messages particulièrement adressés à TALON Patrice: « Le peuple en a marre, ça suffit maintenant ! » ; « Patrice Talon, dégage » ; « Talon quitte le pouvoir » ; « Patrice Talon hééééééééééé lou » ; « Pas d'élections sans l'opposition » ; « Non à la dictature autocratique de Talon » ; « Oui à la démocratie » ; « Non à la terreur » ; « Oui à des élections inclusives et transparentes » ; « Stop à la ruse et à la rage » ; « Diaspora debout pour sauver la patrie » ; « Justice vassalisée, le peuple te combattra » ; « Justice manipulée, honte à toi » ; « Liberté maintenant aux prisonniers politiques » ; « Retour sans délai des exilés politiques » ; « Le peuple sur écoute téléphonique, Talon assassin » ; « Le peuple souffre, le peuple a faim, le peuple meurt » ; « Non à l'exclusion de l'opposition » ; « Non à la purge au sein de l'opposition » ; « Non aux lois liberticides et scélérates de Talon ! » ; « Hommage aux morts de Kilibo et de Tchaourou » ; « Encore combien de morts, de prisonniers et d'exilés politiques au Bénin ? » ; « Pas de coopération avec la dictature au Bénin » ; « Rupture, Nouveau Départ, Bénin Révélé... Dégagez » ; « De cœur avec La Nouvelle Tribune, Soleil Fm, Sikka Tv... » ; « La police et l'ar-



mée, c'est pour le peuple »... Dans la motion lue par Azarias Sékko, les organisateurs ont indiqué qu'à travers cette activité patriotique, ils entendent mobiliser la diaspora béninoise où qu'elle se trouve pour barrer la route :

- à des élections législatives sans la participation effective de l'opposition ;
- à l'arbitraire, à l'exercice du pouvoir personnel et aux atteintes aux libertés ;

- au pillage des ressources nationales en demandant des comptes aux gestionnaires ;
- défendre les droits du citoyen béninois et faire échec au hold-up électoral que prépare TALON Patrice en informant l'opinion publique internationale sur ce qui se passe au Bénin ;
- soutenir en France et partout les luttes démocratiques que mènent le peuple pour son émancipation. Il faut noter qu'à la fin de la manifesta-

tion, une lettre d'interpellation des Béninois de la diaspora adressée à Patrice Talon a été lue par Azarias SEKKO et remise à un responsable de l'ambassade. Précisons que le sit-in a été un grand succès et a connu la participation de deux militants des droits de l'homme ivoiriens venus exprimer leur soutien au peuple béninois.



LES BENINOIS DANS LA RUE CONTRE L'AUTOCRATIE...

franceinfo: Afrique

Bénin : écartée des législatives, l'opposition réunit ses supporters dans la rue pour "sauver la démocratie en danger"



LES BENINOIS DANS LA RUE CONTRE L'AUTOCRATIE...

☰ **rfi** AFRIQUE **ÉCOUTER**

📄 **DIRECT** ↺

BÉNIN

Bénin: l'opposition manifeste à Cotonou contre son exclusion des législatives



Plus de 50000 personnes, selon les organisateurs, ont participé à la manifestation de l'opposition à Cotonou, lundi 11 mars 2019.
© Yanick Folly / AFP



BENINOIS DEBOUT ET LUTTE POUR TA LIBERTE



COLLECTIF « SAUVONS LE BENIN »

E-mail: sauvonslebenin229@yahoo.fr